



Jérusalem, capitale de l'apartheid

Par [Julien Salingue](#)

Mondialisation.ca, 26 novembre 2014

npa2009.org

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)
Thème: [Droits humains et État policier](#), [Loi](#)
[et Justice](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Et soudain, les médias et les gouvernements occidentaux firent semblant de découvrir que Jérusalem était une ville « sous tension ». La preuve ? Des Palestiniens attaquent des Israéliens et plusieurs morts sont à déplorer...

Une fois de plus, difficile de croire aux larmes de crocodile de nos dirigeants, sans même parler des jérémiades des officiels israéliens : depuis des décennies, la politique de l'État d'Israël à Jérusalem est connue et documentée ; depuis des décennies, cette politique est guidée par trois principes : colonisation, expulsion, discrimination. Et elle suscite la révolte, légitime, des Palestiniens.

Une explosion annoncée

« Les [récents] développements à Jérusalem-Est ont été caractérisés par l'expansion de la colonisation et un nombre considérable de maisons démolies et de Palestiniens expulsés. Israël poursuit activement, en pratique, l'annexion illégale de Jérusalem-Est en affaiblissant la communauté palestinienne de la ville, en empêchant le développement urbain des Palestiniens et, au bout du compte, en séparant Jérusalem-Est du reste de la Cisjordanie ».

Mais de qui émane donc ce constat sans ambiguïté ? D'un rapport rédigé... en 2009 par les 28 diplomates de l'Union européenne en poste à Jérusalem. La version actualisée de ce rapport, en 2014, dénonçait « l'accélération sans précédent de la colonisation » et alertait : « il existe un risque significatif pour que des incidents sur l'esplanade des mosquées [...] suscitent des réactions extrêmes aussi bien localement qu'à travers le monde arabo-musulman ».

À la fin du mois d'octobre, le journaliste israélien Gideon Levy s'interrogeait, dans le quotidien Haaretz : « Les arrestations massives à Jérusalem, qui n'ont éveillé aucun intérêt en Israël, l'invasion des colons dans les quartiers arabes avec le soutien du gouvernement et des tribunaux, la négligence criminelle dont la ville est responsable - tout ceci aura un coût. Combien de temps encore les Palestiniens verront-ils leurs enfants craindre de quitter leur maison de peur d'être attaqués dans la rue par des hooligans ? Combien de temps verront-ils leurs enfants arrêtés à chaque jet de pierre ? Combien de temps observeront-ils l'abandon de leurs quartiers ? Combien de temps consentiront-ils à leur expulsion tacite de la ville ? »

Une colère qui vient de loin

Autant dire que pour quiconque observe un tant soit peu la situation à Jérusalem, nulle surprise relative aux actuelles « tensions ». Après la conquête militaire de la partie arabe de

Jérusalem en 1967, les autorités israéliennes n'ont classé que 13 % de Jérusalem-Est comme « zone constructible » pour les Palestiniens, contre 35 % pour la colonisation. Les colonies se sont développées à grande vitesse (plus de 200 000 colons aujourd'hui) tandis que les Palestiniens recevaient les permis de construire au compte-gouttes. Au cours des dix dernières années, ils en ont obtenu moins de 200 par an, alors qu'ils en ont besoin de dix fois plus pour absorber la croissance de la population. Ils construisent donc de manière « illégale » et s'exposent à des démolitions : plus de 1 200 bâtiments détruits depuis 2000 ; plus de 80 000 Palestiniens de Jérusalem vivent aujourd'hui dans des logements considérés comme « illégaux » par Israël et sont sous la menace d'un ordre de démolition.

Les Palestiniens de Jérusalem ont un statut juridique particulier : ils sont porteurs d'une « carte de résident » qui leur permet, entre autres, de voter aux élections municipales ou de travailler en Israël. Mais l'obtention, la conservation ou le renouvellement de cette carte est un véritable parcours du combattant, et nombre de Palestiniens perdent leur statut de résident chaque année : dossier incomplet (douze documents administratifs sont nécessaires dans certains cas), absence prolongée, condamnations pénales... Tous les motifs sont bons pour les déchoir de leur statut de résident. Depuis 1994, 11 000 Palestiniens ont ainsi perdu ce statut.

On ne sait donc si l'on doit rire ou pleurer lorsque l'on attend un officiel israélien s'insurger contre les récentes « violences » palestiniennes et déclarer sans sourciller : « il faut que la coexistence pacifique entre juifs et Arabes continue à Jérusalem ». La ville a fait l'objet, depuis des décennies, d'une politique de judaïsation, dont l'objectif est de contrer toute revendication de souveraineté palestinienne sur ce qu'Israël présente comme sa « capitale une et indivisible ». Nulle surprise, dès lors, à ce que les Palestiniens de Jérusalem se soulèvent régulièrement, comme c'est le cas actuellement. Une colère qui ne cessera que lorsque les politiques coloniales et oppressives auront pris fin.

Julien Salingue

19 novembre 2014

La source originale de cet article est npa2009.org

Copyright © Julien Salingue, npa2009.org, 2014

Articles Par : Julien Salingue

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez : media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif.

Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca